

Règlement de la Chasse aux œufs 2023 (ARRETE N° 2023 / 52)

La participation à la Chasse aux Œufs est ouverte aux enfants âgés de 0 à 10 ans

(Accompagnés d'un adulte).

Date : Dimanche 9 avril 2023

Horaires : De 15h à 17h

Lieu et accueil : Terrasse supérieure du parc Buffon

INSCRIPTION :

Chaque enfant de Montbard souhaitant participer gratuitement à la chasse aux œufs doit **obligatoirement s'inscrire via le site de la Ville de Montbard, du 15 mars au 5 avril inclus, en y joignant un justificatif de domicile des parents ou grands-parents** (en cas de difficulté, contacter par téléphone le service CPE). **Une attestation d'inscription sera délivrée après inscription et devra obligatoirement être présentée à l'entrée du parc** (sur téléphone portable ou sur papier), elle permettra d'accéder à la chasse aux œufs puis à la remise de chocolats.

Pour les enfants hors-Montbard, une inscription préalable via le site de la Ville de Montbard est également obligatoire aux dates définies ci-dessus. Ils pourront participer à la chasse aux œufs en contrepartie d'une participation de 2.00€ par enfant dans la limite des places disponibles (paiement en espèces ou par chèque). La vente des tickets se fera sur place à partir de 14h30. Le ticket remis permettra d'accéder à la chasse aux œufs puis à la remise de chocolats.

Une seule participation par enfant est autorisée.

DEROULEMENT :

Le départ sera donné à l'entrée du parc près de l'église St Urse.

Un panier sera remis à chaque enfant, par la Ville de Montbard pour collecter des œufs factices. Deux zones d'activités seront mises en place pour les enfants jusqu'à 5 ans et de 6 à 10 ans. Lorsque l'enfant aura trouvé au minimum 2 œufs, **il pourra alors retirer son sachet de chocolats auprès des organisateurs**, en échange du panier et des œufs factices et **sur présentation de son attestation d'inscription**. Deux œufs dorés factices, cachés parmi les œufs colorés, donneront droit à un chocolat plus conséquent.

RESPONSABILITE :

Chaque enfant est sous la responsabilité de ses parents ou grands-parents et /ou de l'accompagnant majeur durant toute la durée de la chasse aux œufs, l'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un éventuel incident.

MESURES SANITAIRES LIEES AU COVID 19 :

La Ville de Montbard mettra tout en œuvre pour accueillir le public dans le respect des gestes barrières en vigueur.

ANNULATION :

En cas de force majeure : décision gouvernementale, Préfectorale ou Municipale si poursuite de l'épidémie COVID 19 ou d'intempéries, la Ville de Montbard se réserve le droit d'annuler la chasse aux œufs.

ACCES AU PARC BUFFON :

Le stationnement et la circulation seront interdits Allée Clemenceau et Place du 11 novembre (sauf pour les personnes à mobilité réduite, véhicules de service, prestataires) de 12h00 à 18h00.

Le Parc Buffon étant un site de partage convivial et familial, nous vous demandons de le respecter et de ne pas le dégrader.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Inscription via le site de la Ville de Montbard

Site internet : www.montbard.fr

Renseignements auprès du service CPE :

Adresse mail : cpe@montbard.fr

Téléphone : 03 80 92 01 34